

Sender	Vinciane Charlier (SPF Santé Publique - FOD Volksgezondheid)
To	Romane BONNEMÉ
Date	2024-02-06 14:29:15+01:00
Subject	demande Aarhus PFAS

Bonjour,

Mes collègues ont bien reçu votre demande concernant les PFAS. Vous nous demandez :

- * tout document lié à des rendez-vous physiques, téléphoniques ou vidéos, (incluant notes, compte-rendu, correspondance) entre les services du ministère et les organisations portant sur la question des PFAS depuis juin 2021.
- * tout document ou correspondance interne au ministère portant sur la question des PFAS depuis janvier 2022.
- * toute correspondance du ministère avec le ministère fédéral de l'Economie, des services du Premier ministre ou d'autres ministères des entités fédérées belges portant sur la question des PFAS depuis janvier 2022.

Mes collègues sont occupés à regarder votre demande et me demandent de vous préciser que si nous transférons tous les échanges par mail, cela représente approximativement environ 20 000 mails. Désirez-vous recevoir tous ces échanges ? Mes collègues se tiennent sinon à votre disposition pour que vous puissiez préciser votre demande.

Cordialement,

Vinciane Charlier

Chef de service et porte-parole - Service central de communication

██████████@health.fgov.be

Tel: +32 (0)2 524 99 21 • GSM: +32 (0)475 93 92 71

Avenue Galilée, 5/2 • 1210 Bruxelles • www.health.belgium.be